



**TERRITOIRE DE BELFORT/
BURKINA FASO :
DE L'AIDE HUMANITAIRE
À LA COOPÉRATION
DÉCENTRALISÉE :
30 ANS
D'AVVENTURE HUMAINE**

partageons
nos passions
dans le
Territoire



Territoire de Belfort
Conseil général

Archives départementales

COOPÉRATION ET CO-DÉVELOPPEMENT: UN REGARD ENTHOUSIASTE VERS L'AVENIR

Organisée par les Archives départementales, service du Conseil général, et présentée au public en mai 2013, l'exposition « Territoire de Belfort – Burkina Faso : du temps de l'aide humanitaire à la coopération décentralisée, 30 ans d'aventure humaine » retrace l'ensemble des actions que mènent les collectivités et les associations du Territoire de Belfort avec leurs partenaires burkinabè, en particulier les acteurs locaux opérant à Tanghin-Dassouri et Komki-Ipala.

Initiée par des communes du département, des comités de jumelage et des associations de solidarité, cette coopération avec le Burkina Faso a progressivement reçu le soutien du Conseil général, de la ville de Belfort, de la Communauté d'agglomération belfortaine et d'autres communes et communautés de communes associées.

Depuis mon arrivée au Conseil général, je me félicite de ce partenariat, que je me suis d'ailleurs promis de continuer à promouvoir et à renforcer. Je suis ainsi particulièrement attentif au suivi des actions que nous menons, conscient tout à la fois de l'immense richesse potentielle de l'Afrique en général, et du Burkina Faso en particulier, et des défis que de nombreux pays africains ont encore à relever aujourd'hui.

Chacun le sait, les temps sont particulièrement difficiles pour la région sahélienne, dans laquelle le Burkina Faso tient une place prépondérante. Différentes menaces continuent de peser sur cette région du monde, en particulier celle du terrorisme, mais le manque de moyens en termes d'accès à l'éducation, à la santé, au logement ou en termes d'infrastructures se fait encore trop cruellement sentir, de même que les conséquences néfastes des sécheresses chroniques.

Nous qui sommes des privilégiés avons un devoir de solidarité et de soutien envers les populations ne disposant pas des mêmes moyens et capacités d'action que nous.

Au Conseil général, nous avons donc fait le pari de contribuer à surmonter les difficultés des Burkinabè grâce à une démarche partenariale de codécision qui, tout en encourageant l'autonomie de la population locale, répond à l'impératif premier d'aide au développement et de soutien aux principes de bonne gouvernance.

Voilà précisément en quoi cette exposition est passionnante et enthousiasmante. Plutôt que de dresser un énième constat négatif du quotidien des Burkinabè, elle préfère montrer avec optimisme que si beaucoup doit être encore réalisé, beaucoup a déjà été mis en œuvre pour améliorer concrètement leur quotidien, afin notamment de leur permettre de vivre et de travailler dans leur pays.

Pour ce faire, les services du Conseil général, de la ville de Belfort et de la Communauté d'agglomération s'appuient sur un programme de développement qui permet de cibler leurs actions autour de domaines clés : l'agriculture et l'alimentation, l'eau et l'assainissement, le tourisme et l'éducation. Grâce à l'immense travail mené par le réseau d'acteurs associatifs des deux côtés de cette chaîne de solidarité, cette coopération prend ainsi chaque année des formes diverses et œuvre dans de très nombreuses directions. Elle est aussi un formidable vecteur d'enrichissement mutuel.

Ainsi, le processus de décentralisation institutionnelle en œuvre au Burkina Faso depuis plusieurs années, préalable indispensable à une démocratie pérenne et pour lequel nous avons une expérience certaine, fait partie intégrante du travail que nous entreprenons. C'est l'une des dimensions de cette coopération qui me tient le plus à cœur.

Je veux enfin rendre un hommage appuyé à toutes celles et ceux qui s'impliquent quotidiennement dans ce partenariat et qui nous permettent d'avoir un autre regard sur le monde qui nous entoure.

Yves Ackermann

Président du Conseil général du Territoire de Belfort

BURKINA FASO : AU PAYS DES HOMMES INTÈGRES

Données générales

Situé au cœur de l'Afrique occidentale, occupant une superficie de 274 200 km², le Burkina Faso est entouré du Mali au nord, du Niger à l'est, du Bénin au sud-est, du Togo et du Ghana au sud et de la Côte d'Ivoire au sud-ouest. Sa capitale est Ouagadougou ([doc 1](#)).

La géographie du pays se divise en plusieurs espaces : si la pointe nord est sahélienne, la plus grande partie du territoire est formée d'un vaste plateau de faible altitude, recouvert d'une savane arborée ([doc 2](#)). Plus au sud, on rencontre des régions plus boisées (région de Bobo-Dioulasso et Banfora). La faible déclivité du relief gêne l'écoulement des eaux des trois fleuves : le Mouhoun, le Nazinon et le Nakambé (anciennement Volta noire, Volta rouge et Volta blanche) qui drainent le pays. Ayant un climat tropical, le pays n'a que deux saisons : une saison sèche et une saison des pluies.

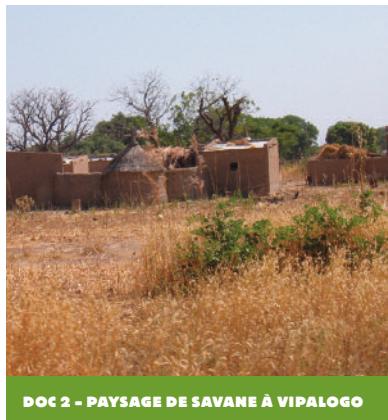
Aperçu historique

Les premières traces de peuplement de cette région remontent au paléolithique (700 000 ans avant J.-C.). Au XII^e siècle, Ouedraogo fonde le royaume mossi de Tenkodogo. Aux XVI^e et XVII^e siècles, cette région fait l'objet de premières explorations par les Soudanais. La première exploration européenne est menée en 1799 par l'éossais Mungo Park, suivi par l'allemand Barth en 1877 et le français Binger en 1888. En 1896-1897, les 4 royaumes mossis sont occupés militairement par les Français, puis rattachés au Haut-Sénégal puis au Niger en 1904. En 1919 est créée la colonie de Haute-Volta qui devient république indépendante dans le cadre de la Communauté française le 11 décembre 1958.

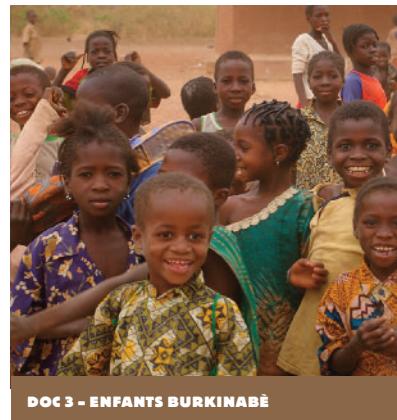
Ancienne colonie française, complètement indépendante le 5 août 1960, la Haute-Volta a connu plusieurs coups d'État dont celui de Thomas Sankara en 1983. Le nom actuel du pays (Burkina Faso) date du 4 août 1984; combinaison dans deux langues principales du pays, il signifie la patrie des hommes intègres. Le 16 octobre 1987, Blaise Compaoré, ancien compagnon de route de Sankara, prend le pouvoir. Il est élu en 1991 et réélu en 1998 et 2005.

Population et économie

Au nombre de près de 17 millions, ses habitants se nomment les Burkinabè (terminologie officielle, invariable en langue foulouédé) ([doc 3 et 4](#)). La population du pays est composée d'une soixantaine d'ethnies, dont la répartition ne correspond pas aux frontières internationales héritées d'un passé colonial. Les langues les plus parlées sont le français (langue officielle), le moré (langue usuelle, de l'ethnie majoritaire mossi), le dioula



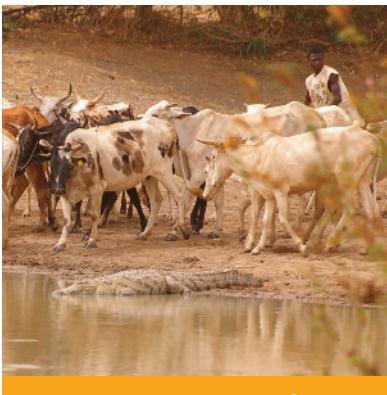
DOC 2 - PAYSAGE DE SAVANE À VIPALOGO



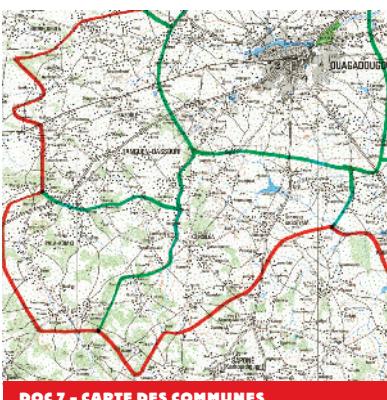
DOC 3 - ENFANTS BURKINABÈ



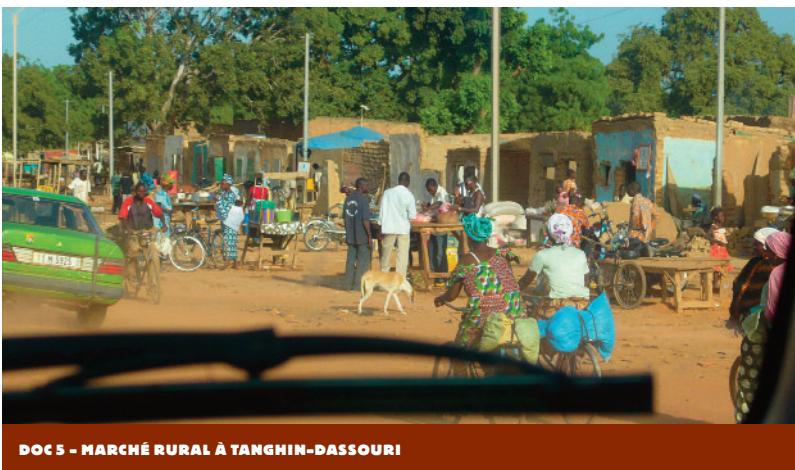
DOC 4 – BURKINABÈ EN TENUE TRADITIONNELLE



DOC 6 – VACHES EN BORD DE RIVIÈRE



DOC 7 – CARTE DES COMMUNES DE TANGHIN-DASSOURI ET KOMKI-IPALA



DOC 5 – MARCHÉ RURAL À TANGHIN-DASSOURI

(proche du bambara du Mali), le gourmantché et le foulfouldé. La pratique religieuse s'y partage entre musulmans (55 %), animistes (30 %) et chrétiens (15 %).

Avec un produit national brut de l'ordre d'un euro par jour et par habitant, le Burkina reste un pays très pauvre (161^e rang sur 169 au dernier classement de l'Indice de développement humain). Son développement se heurte à plusieurs handicaps comme son enclavement, la faiblesse de ses ressources naturelles, l'importance de sa croissance démographique (3 % par an), le faible accès de sa population à l'eau potable, aux soins ou à l'éducation. L'économie burkinabé est peu diversifiée et reste largement fondée sur le milieu rural (*docs 5 et 6*). Le secteur primaire représente en effet le tiers du produit intérieur brut et d'autres secteurs économiques importants (transports, agro-industries) en dépendent étroitement. L'activité se concentre sur quelques produits (coton, élevage, culture vivrière), auxquels s'ajoute une production minière en développement (notamment de l'or).

Les communes de Tanghin-Dassouri et Komki-Ipala

À l'origine, Tanghin-Dassouri et Komki-Ipala constituaient un seul et même département, divisé en deux entités entre 1985 et 1986, pour être finalement érigées en communes rurales en 2006 (*doc 7*). Les deux communes sont situées dans la province du Kadiogo, à une trentaine de kilomètres de la capitale et sont traversées par la RN 1 qui relie Ouagadougou à Bobo-Dioulasso, deuxième ville du pays.

Tanghin-Dassouri

A la suite des premières élections locales de 2006, le département de Tanghin-Dassouri a été transformé en commune. Celle-ci, peuplée de 68 000 habitants, s'étend sur 495 km². La population de Tanghin-Dassouri est majoritairement composée de mossis avec lesquels cohabitent pacifiquement des peulhs. La population est agricole, malgré l'extrême pauvreté des terres, et l'élevage demeure une activité secondaire. L'industrie est inexistante et l'artisanat peu développé, le petit commerce des produits agropastoraux se révèle assez fructueux. Les activités à caractère touristique et culturel ont connu un essor qualitatif au cours des cinq dernières années.

Komki-Ipala

Située elle aussi dans les abords de Ouagadougou, Komki-Ipala compte une population d'environ 20 000 personnes répartie sur une superficie de 250 km².

Sa principale source de revenus est l'agriculture. L'élevage traditionnel et l'artisanat, exercés le plus souvent de manière informelle, contribuent également au développement socio-économique de la commune. ●

UNE DÉCENNIE MARQUÉE PAR L'ÉLAN HUMANITAIRE (1982-1995)

La lettre du père blanc

En 1982, Louis Lacaille, actif syndicaliste d'Alsthom, répond à l'appel d'un père blanc de Dassouri, région de Haute Volta qui subit alors une sécheresse dramatique. Louis Lacaille se rend en Afrique et y découvre une réalité qui le stupéfie et le révolte (*doc 1*). Il s'engage personnellement et entraîne avec lui quelques Belfortains.

L'élan de solidarité populaire est déclenché (*doc 2*) et Louis Lacaille est relayé par des élus, des municipalités, des associations, des écoles, des bénévoles et des donateurs individuels qu'il est allé sensibiliser (*doc 3*), s'appuyant sur les photographies collectées au cours de ses voyages. À la suite de cette campagne d'information, une première subvention de 3 000 francs est votée par le Conseil municipal de Belfort en 1983.

Les premières actions

Au secours d'urgence des premiers temps, succède une série d'actions visant à soutenir l'éducation, la santé et l'artisanat. La maîtrise de l'eau constitue le premier enjeu de la mobilisation : entre 1983 à 1992, une centaine de puits de profondeur moyenne de 16 mètres sont creusés et busés grâce aux campagnes de sensibilisation (*doc 4*) ; une retenue d'eau est également établie à Gueswendé.

S'appuyant sur l'expertise technique du Secours populaire, des actions sont développées dans le domaine de la santé : des maternités sortent de terre à Vipalogo, Tintilou et Don-doulma, ainsi qu'une pharmacie ; le dispensaire de Dassouri dispose quant à lui d'une alimentation électrique fournie par l'énergie solaire. Des milliers d'enfants burkinabè sont également vaccinés, des infirmières formées, des médecins belfortains partent en mission dans le cadre d'un mouvement humanitaire structuré.

*Dans le secteur éducatif, les premiers partenariats se manifestent au travers des constructions d'écoles élémentaires (*doc 5*) ainsi que d'un collège d'enseignement général à Dassouri, inauguré en 1989. Quatre ans plus tard, pas moins de 31 écoles ouvrent leurs portes à quelque 7 000 enfants. C'est la grande époque des jumelages entre établissements scolaires : chaque année, plusieurs tonnes de matériel scolaire (livres, cahiers, stylos, dictionnaires, crayons, etc.) sont collectées dans les écoles et collèges du Territoire de Belfort et expédiées au Burkina Faso.*



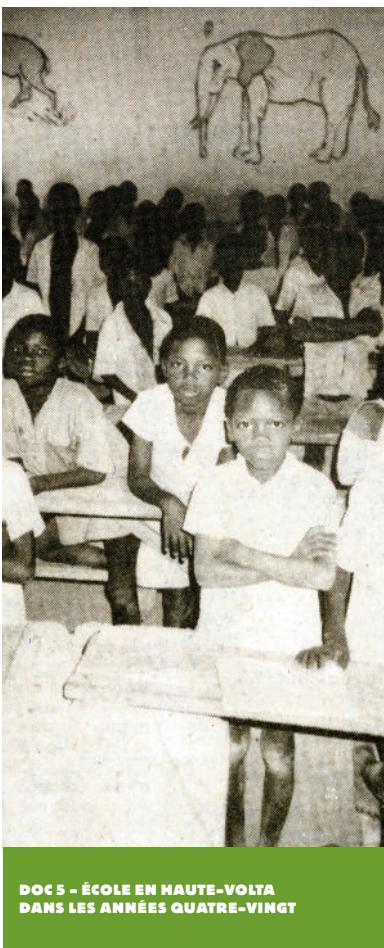
DOC 1 - LOUIS LACAILLE SUR LE TERRAIN



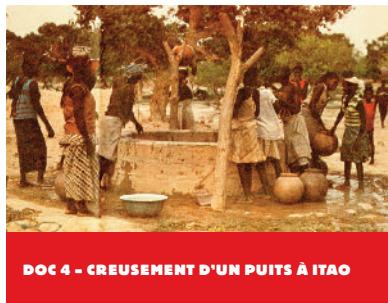
DOC 2 - CAMPAGNE D'INFORMATION MENÉE PAR LE SECOURS POPULAIRE À BELFORT EN 1985



DOC 3 - ENFANTS BELFORTAINS DEVANT L'AFFICHE DU FILM JUMELAGE POUR LA SURVIE (LE JOURNAL DU TERRITOIRE DE BELFORT - AVRIL 1986)



DOC 5 - ÉCOLE EN HAUTE-VOLTA DANS LES ANNÉES QUATRE-VINGT



DOC 4 - CREUSEMENT D'UN PUITS À ITAO



DOC 6 - L'ÉQUIPE DE L'ASSOCIATION « CARAVANES POUR DASSOURI » (L'EST RÉPUBLICAIN - 4 OCTOBRE 1990)

Des premiers projets de développement économique viennent compléter ces actions humanitaires : construction d'un moulin à mil à Bazoulé et d'une forge à Taama, développement des cultures et des potagers individuels, création d'une zone artisanale en lien avec la Chambre des Métiers de Belfort.

Le temps des caravanes

Des convois de vivres et de fournitures à destination de l'Afrique viennent apporter une réponse supplémentaire aux appels à la solidarité lancés par Louis Lacaille. En avril 1985, un premier convoi chargé de vivres et de médicaments traverse la Méditerranée et le Sahara : cette expédition est menée par Louis Lacaille et Paul Bois, du Secours populaire de Belfort, qui partent pour Dassouri en camionnette accompagnés d'un chauffeur. Le convoi gagne le Burkina Faso après 24 jours de route et 6 500 kilomètres de traversée du désert. Un camion de vivres est également affrété par l'association Transsahara en 1988 et, l'année suivante, c'est une véritable « caravane pour Dassouri », chargée de médicaments, qui s'élance vers le continent africain (*doc 6*).

Premier bilan au terme d'une décennie d'actions

Après un parcours commun de dix ans, le comité de jumelage et le Secours populaire se séparent en 1993, poursuivant désormais séparément leurs actions au Burkina Faso. En 1995, au terme de treize années de partenariat, on dénombre treize collectivités territoriales du Territoire de Belfort engagées dans la voie du jumelage et de la coopération, soutenues par onze associations – parmi lesquelles France-Libertés, présidée localement par Simone Dreyfus-Schmidt -, 18 collèges et la plupart des écoles primaires du département (qui apportent leur contribution par l'envoi de matériel scolaire et par des échanges épistolaires). ●

DE POPULATION À POPULATION: CONSTITUTION DES JUMELAGES

Dès 1982, les appels du Secours populaire du Territoire de Belfort enclenchent un vaste mouvement de solidarité dans tout le département. Mais l'absence de structures administratives communales au Burkina Faso ne permet pas, au départ, de jumelages en bonne et due forme.

Louis Lacaille pour mobiliser les énergies va, de village en village, présenter dans les écoles primaires, les collèges et les salles communales, des diaporamas montrant la détresse les populations de Tanghin-Dassouri et les résultats positifs de sa première mission en 1983 (*doc 1*). Cette campagne d'opinion engendre une multitude d'actions spontanées, dans les écoles du département comme dans les communes. Au lycée Courbet les élèves donnent naissance à un club Dassouri qui organise des bals visant à collecter des fonds destinés aux projets du Secours populaire.

Des écoles primaires du Territoire se jumellent avec des écoles des villages de Tanghin-Dassouri et Komki-Ipala. Les écoliers français apportent cahiers, livres, stylos, dictionnaires, et ballons, qui sont envoyés à leurs petits correspondants africains. En retour, Louis Lacaille et les membres du Secours populaire rapportent des photos de la distribution ainsi que des cassettes audio, avec des chants et des remerciements d'élèves burkinabè. En 1986, ce vaste mouvement de solidarité concerne quelque 10 000 élèves répartis dans 51 établissements du département.

Cet élan de solidarité de population à population prend forme aussi dans les villages. Puisqu'il ne peut y avoir de liens institutionnels faute de conseils municipaux élus au Burkina, les jumelages s'appuient sur des associations communales. En 1983, la municipalité de Valdoie soutient les actions engagées dans le village de Vipalogo (*doc 2*). Dès 1984, 29 communes du Territoire de Belfort et de l'Aire Urbaine disposent d'une association venant en aide au Burkina. Les actions sont très variées : tournois sportifs, vente de gâteaux, bals, expositions de photographies (*doc 3*). Les bénéfices récoltés par les différents comités villageois sont remis au Secours populaire qui engage alors des actions au Burkina.

En 1986, est présenté au cinéma « La Caravelle » à Belfort le film « Jumelage pour la survie », qui retrace le voyage de Louis Lacaille en 1985 et rend hommage au bilan positif des actions menées grâce au soutien des habitants du Territoire



**DOC 1 - ARTICLE DU « PAYS » 23 FÉVRIER 1984,
LOUIS LACAILLE PRÉSENTE LE BURKINA À L'ÉCOLE DE GIROMAGNY**



DOC 2 - REPRÉSENTANTS DE VIPALOGO ACCUEILLIS À LA MAIRIE DE VALDOIE

Novembre 1984

SPECIAL DASSOURI

10F

Numeros spéciaux de l'Echo pour tous
Ecole publique de Grandvillars

DOC 3 - CAHIER RÉALISÉ PAR LES ENFANTS DE GRANDVILLARS ET VENDU AU PROFIT DU JUMELAGE



de Belfort. Cette même année, le préfet de Tanghin-Dassouri accompagné du directeur de l'école de Dassouri, se rend dans le Territoire pour y rencontrer écoliers et municipalités qui soutiennent le développement de leur département. Plus récemment, en 2004, dix-sept élèves du collège Goscinny de Valdoie ont pu se rendre au Burkina Faso dans le cadre d'un échange avec le collège de Komki Ipala ; la même année, quatre artistes de l'association Feeren étaient accueillis à Valdoie.

Ces jumelages sont aussi un moyen de sensibiliser les élus locaux aux enjeux du développement des pays du sud, de nombreux élus municipaux du Territoire, ayant pu prendre par eux-mêmes, à l'occasion de voyages au Burkina, la mesure des défis à relever, notamment en vue d'améliorer les conditions de vie, d'hygiène et d'éducation dans les villages burkinabè ([docs 4 et 5](#)).

La mise en place du plan de développement local de 1996 confie de nouvelles responsabilités au comité de jumelage chargé, avec les comités locaux au Burkina, du pilotage des projets à mener.

Depuis 2002, l'association a réorienté son action vers de nouveaux projets comme la création et le soutien aux cantines dans les collèges et lycées de Tanghin et Komki. Les élèves ne paient que 40 % du prix des repas, le complément étant pris en charge par « Solidarité Burkina ». Enfin, une dernière action réside dans le parrainage d'écoliers orphelins ([doc 6](#)), la scolarité de ces enfants et de ces jeunes étant prise en charge par des particuliers, des écoles ou des communes membres de l'association. ●

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DES ANNÉES 1996-2002

À partir de 1995-1996, l'orientation voulue par l'Agence française de Développement conduit à repenser l'aide en direction des partenaires du Burkina Faso.

Les projets doivent conduire à mieux impliquer les populations de Tanghin-Dassouri et Komki-Ipala dans les programmes d'entraide et de former ainsi de futurs décideurs dans la perspective de la décentralisation qui se profile dans le pays.

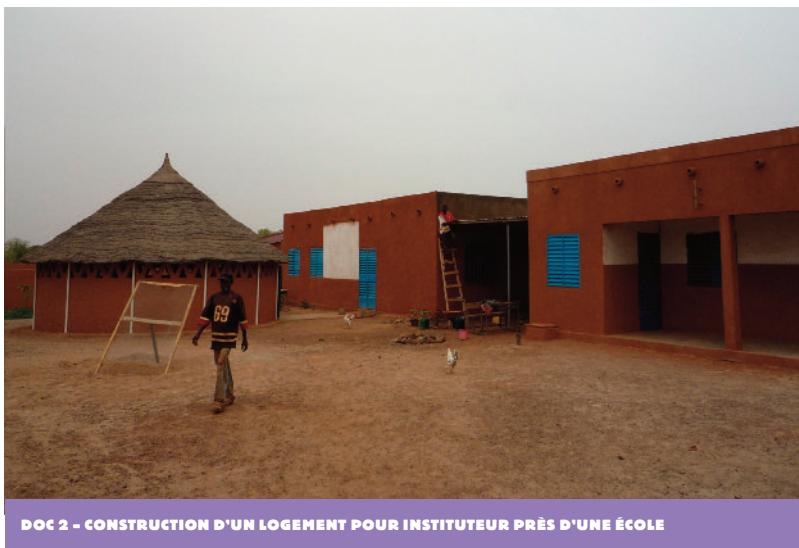


Ce projet original et ambitieux prend le nom de plan de développement local, ce dernier s'appuyant sur l'action de l'Association française des volontaires de progrès, qui assure localement la maîtrise d'œuvre des projets.

Une convention ([doc 1](#)) est signée en ce sens avec les départements de Tanghin-Dassouri et Komki-Ipala et le premier plan programmé sur 5 ans (avril 1996-septembre 2011).

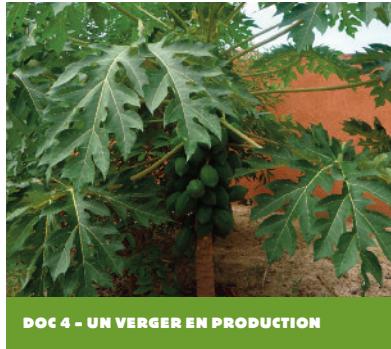
Le choix du Conseil général du Territoire de Belfort :

À la suite d'une visite du Président du Conseil général et du président du comité de jumelage en 1995, le projet Dassouri prend une nouvelle dimension et le comité de jumelage lui-même voit ses fonctions évoluer : priorité est donnée à un développement économique durable au Burkina.



Deux phases :

- Mise en place (avril - septembre 1996) : identifier dans les villages les priorités de développement, appui à la mise en place d'organes locaux de décision et d'exécution des programmes.



- Mise en œuvre (octobre 1996-septembre 2001) : période d'essai de 2 ans puis poursuite du programme sur 3 ans.

Des structures locales :

Dans les deux départements burkinabè est constitué un comité de décision intervillageois chargé de prendre les décisions d'attribution de subventions. Des comités villageois de développement sont chargés de coordonner ces activités et représentent le village auprès du comité de décision.

Bilan après 4 années d'activité

La population locale a pu contribuer financièrement aux actions du programme.

La création des comités de gestion élus a fait émerger des acteurs politiques.

La plupart des villages (19/24 à Tanghin et 10/15 à Komki) ont participé à des projets et le taux de réalisation voisine les 90 %.

Les projets les plus notables sont : la construction de logements pour les maîtres d'école ([doc 2](#)), la mise en place du complexe touristique de Bazoulé ([doc 3](#)), la modernisation du marché de Tanghin, la construction de cordons pierreux autour des champs et, enfin, le reboisement. Un important effort de formation a été réalisé autour des thèmes des techniques de lutte contre l'érosion, le maraîchage, le développement des vergers ([doc 4](#)) et l'élevage ([doc 5](#)).

Il subsiste toutefois quelques points négatifs : manque d'implication des femmes, malgré le développement d'ateliers de tissage ([doc 6](#)), freins liés à l'analphabétisme et manque de volonté des acteurs locaux dans la recherche de fonds propres destinés au financement des projets.

Quel avenir pour le Plan de développement local ?

Le premier plan, qui devait s'achever fin 2001, est prolongé jusqu'en 2002 pour permettre la conclusion des projets en cours. La perspective des élections municipales qui doivent transformer les départements de Tanghin-Dassouri et Komki-Ipala en communes rurales conduit à ne pas renouveler le PDL et à réorienter la réflexion vers d'autres formes d'appui au développement. ●

VERS LA DÉCENTRALISATION : DÉVELOPPEMENT LOCAL ET MISE EN PLACE DE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE PLEIN EXERCICE

Au cours des années 1990, un nouveau contexte législatif, en France comme au Burkina Faso, vient conforter les actions de coopération déjà engagées. En France, la loi du 6 février 1992, qui permet aux collectivités locales de s'engager sous leur propre responsabilité à l'étranger, donne un cadre juridique précis à la coopération décentralisée (doc 1).

L'année suivante, le parlement burkinabè adopte une série de lois portant sur l'organisation et l'administration du territoire, ouvrant la voie à la création de communes de plein exercice, dotées de compétences en matière d'urbanisme, de gestion d'équipements sanitaires, éducatifs ou culturels et de préservation des ressources naturelles (doc 2). C'est naturellement que les actions de coopération évoluent dans le sens d'un accompagnement du processus de décentralisation burkinabè.

À la suite des premières élections communales le 12 février 1995, des conseils municipaux sont installés à Douroula (partenariat avec la ville de Besançon), Tanghin-Dassouri et Komki-Ipala et les budgets votés dans la foulée. Adama Zongo est élu premier magistrat de Tanghi-Dassouri, tandis que Jacqueline Ibourdo préside aux destinées de la commune rurale de Komki-Ipala (doc 3).

Les enjeux de la décentralisation

Démocratie locale et développement local sont les deux enjeux de la décentralisation. Perçus comme un moyen de redonner du sens à la politique, ils sont censés donner un nouveau souffle au développement. Enclencher la dynamique de transformation se révèle toutefois complexe dans une société hiérarchisée, où l'accès à la parole et la concertation obéissent à des règles bien spécifiques. Les difficultés sont persistantes entre équipes municipales nouvellement constituées et les chefs coutumiers qui restent les interlocuteurs des populations locales. Les villageois, s'ils font preuve de dynamisme sur le plan économique, social et culturel, ne pèsent encore que d'un poids très faible sur le plan politique.

La décentralisation politique conduit également la coopération décentralisée à prendre un nouveau visage, en accompagnant les communes dans la gestion des structures dont elles ont la charge, mais aussi à impliquer dans ce mou-



DOC 1 - PREMIÈRE RENCONTRE RÉGIONALE DE CONCERTATION SUR LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE À BOBO DIOUASSO (2000)



DOC 2 - INAUGURATION DU CHÂTEAU D'EAU DE TANGHIN-DASSOURI, EN PRÉSENCE DU MAIRE DE LA COMMUNE



DOC 3 - MAIRIE DE KOMKI-IPALA

SPECIAL 1
033 - 2012 du 2^e trimestre 2012

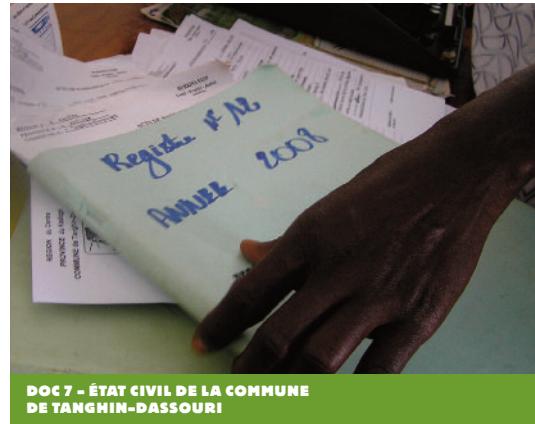
BILAN DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TANGHIN-DASSOURI
2004-2012.

RENDEZ COMPTE DE SA
GESTION PARTICIPE A LA
BONNE GOUVERNANCE.

DOC 5 - JOURNAUX
DE LA COMMUNE
DE TANGHIN-DASSOURI



DOC 6 - ATTESTATION
DE FORMATION POLITIQUE ET CIVIQUE



DOC 7 - ÉTAT CIVIL DE LA COMMUNE
DE TANGHIN-DASSOURI

vement l'ensemble des acteurs du développement local. L'interlocuteur dans le cadre des jumelages devient le conseil municipal, présidé par le maire. Au sein des villages réunis en communes, les budgets sont désormais établis sur la base de pots communs à l'ensemble des communautés villageoises ; la définition des priorités y fait désormais l'objet d'arbitrages collectifs. L'enjeu est important : il s'agit de fonder l'état par la base afin de voir émerger une citoyenneté nationale au travers de la citoyenneté locale.

Un programme d'appui à la dé- centralisation

Le soutien apporté par les collectivités du Territoire de Belfort, en termes d'accompagnement et de méthodologie s'inscrit autour des axes suivants :

- la formation des élus (*doc 4*), qui doit permettre aux élus burkinabè d'exercer la plénitude de leurs fonctions et d'être reconnus comme les interlocuteurs officiels.

- l'information de la population (*doc 5*), s'appuyant par exemple sur des tournées de théâtre communautaire pour sensibiliser les villageois aux changements institutionnels et aboutir à une appropriation par les citoyens des mécanismes démocratiques (*doc 6*).

Le Conseil général du Territoire de Belfort a mené une action spécifique pour les communes de Tanghin-Dassouri et Komki-Ipala qui poursuit les buts suivants : l'informatisation et l'électrification des mairies, l'appui à la mise en place d'un service d'état civil à la mairie de Komki-Ipala (*doc 7*).

Depuis 1999, date de création du CERCOOP (Centre de ressources pour la coopération décentralisée en Franche-Comté), ces partenariats se sont renforcés sur la base d'une mutualisation des projets menés en ce sens par différentes collectivités territoriales franc-comtoises, dans le but d'améliorer la qualité des actions de coopération et de solidarité internationale menées dans la région, tout en favorisant le développement de synergies entre acteurs. ●

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DE LA DÉCENTRALISATION

LE VADE-MECUM DE L'ELU LOCAL

DOC 4 - VADE-MECUM DE L'ÉLU LOCAL,
PUBLIÉ PAR LE MINISTÈRE BURKINABÈ
DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA DÉCENTRALISATION

ÉDUQUER, INFORMER, LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

L'alphabétisation, tout comme la scolarisation, se heurte à de nombreuses difficultés au Burkina Faso. Si l'accès à l'éducation y est en théorie gratuit et obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, seuls quelque 40 % des enfants fréquentent l'école ([docs 1 et 2](#)). Plusieurs facteurs contribuent à cette situation : coût des fournitures scolaires, travail des enfants dans le cadre de l'agriculture vivrière. Encore moins de Burkinabè reçoivent une formation secondaire, voire universitaire (seulement 2,4 % de la population). Les femmes sont les premières pénalisées puisque plus de 90 % d'entre elles ne savent ni lire ni écrire.

Éduquer et former

Si les grands élans de solidarité entre établissements scolaires du Territoire de Belfort et écoles burkinabè datent des années quatre-vingt (fourniture de matériel scolaire, ouverture d'un premier collège-lycée à Tanghin-Dassouri en 1989), les efforts plus récents portent sur le développement d'écoles de la « deuxième chance », sur l'exemple de l'école Bang'r Zaka (« case du savoir » en mooré) de Bazoulé (un des villages de la commune de Tanghin-Dassouri), soutenue depuis sa création en 2007 par la ville de Belfort ([doc 3](#)). Cette école qui relève d'une initiative privée (association villageoise), propose aux enfants exclus du système éducatif traditionnel des outils informels d'apprentissage à travers l'alphabétisation en français et en mooré ([doc 4](#)), des animations d'éveil scientifique et des formations aux métiers du village (guides touristiques, hôtes d'accueil, artisanat, élevage). Les élèves les plus motivés peuvent reprendre un cursus scolaire normal ou entreprendre des formations professionnelles débouchant sur un métier. L'implication des parents est nécessaire, afin qu'ils préfèrent envoyer leur enfant à l'école plutôt que de lui confier la garde des moutons. D'une trentaine d'apprenants en 2005, les derniers effectifs de l'année scolaire en cours sont passés à plus d'une centaine, 70 enfants en cursus annuel, et 20 femmes et 30 jeunes bénéficiant de « cours du soir ».

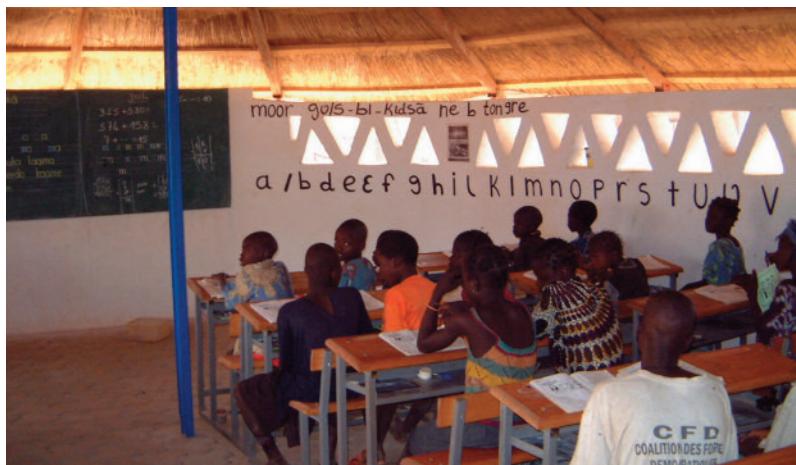
Ces enseignements sont également complétés par le développement de formations professionnelles complémentaires destinées à préparer aux métiers pratiqués à Bazoulé : bogolan ou batik (techniques de teinture des étoffes), tissage, sculpture, mécanique, élevage. Elles permettront aux jeunes de s'installer et produire des richesses au village plutôt que de migrer à Ouagadougou.



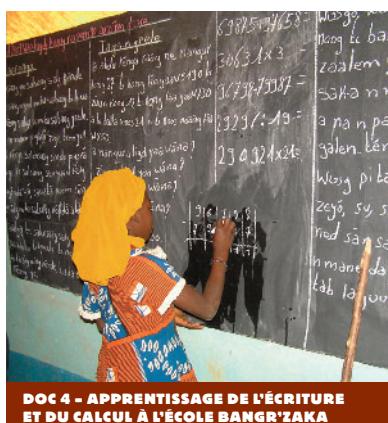
DOC 1 - ÉCOLE PUBLIQUE DE YAOGHIN BAZOULÉ



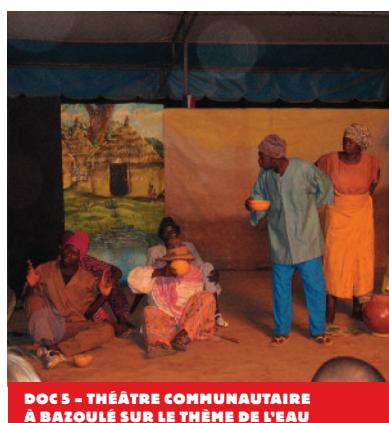
DOC 2 - ÉCOLE PUBLIQUE DE YAOGHIN BAZOULÉ



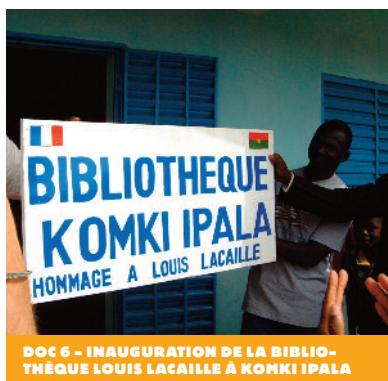
DOC 3 – ÉCOLE INFORMELLE DE LA « DEUXIÈME CHANCE » BANGR'ZAKA



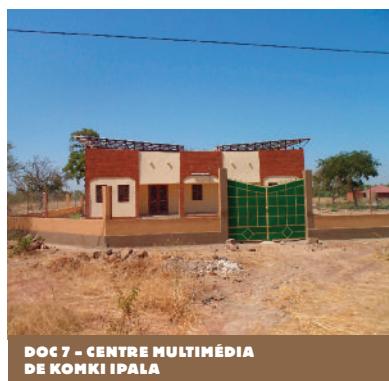
DOC 4 – APPRENTISSAGE DE L'ÉCRITURE ET DU CALCUL À L'ÉCOLE BANGR'ZAKA



DOC 5 – THÉÂTRE COMMUNAUTAIRE À BAZOULÉ SUR LE THÈME DE L'EAU



DOC 6 – INAUGURATION DE LA BIBLIOTHÈQUE LOUIS LACAILLE À KOMKI IPALA



DOC 7 – CENTRE MULTIMÉDIA DE KOMKI IPALA

Enfin, en vue d'informer une population majoritairement analphabète, c'est le théâtre forum ([doc 5](#)) qui est retenu comme vecteur d'initiation à l'hygiène, à la gestion de l'eau ou aux changements induits dans la conduite des affaires locales. Depuis plusieurs années, un partenariat s'est également noué au travers des voyages au Burkina Faso entrepris par des enseignants et des élèves du lycée d'enseignement général et technologique agricole Lucien-Quelet de Valdoie, en vue de la réalisation de projets, coordonnés avec le Conseil général, dans le domaine du maraîchage et de l'irrigation localisée.

Les bibliothèques

La bibliothèque Louis Lacaille construite en 2004 ([doc 6](#)), grâce à une mobilisation populaire dans le Territoire de Belfort, a ouvert ses portes à l'automne 2006 au lycée de Tanghin-Dassouri, complétée par une seconde bibliothèque scolaire au lycée de Komki Ipala.

La lutte contre la fracture numérique

La faible utilisation des technologies de l'information et de la communication au Burkina Faso est criante alors que la circulation de l'information et du savoir qu'elles permettent constituent un formidable levier de développement.

Le Conseil général s'est engagé dans un projet de lutte contre la fracture numérique. Il s'agit de pouvoir proposer des formations aux nouvelles technologies, destinées aux villageois et aux acteurs économiques en milieu rural burkinabé, et un espace public multimédia. Le bâtiment du centre multimédia de Komki Ipala, situé en proximité du Centre d'éducation de base non formelle (CEBNF), a été finalisé au début de l'année 2013 ([doc 7](#)). ●

DE NOUVELLES ACTIONS, LA RÉCIPROCITÉ EN MARCHE: EAU ET ASSAINISSEMENT

Depuis le 3 juin 1983, la ville de Belfort a apporté son soutien à différents projets en lien avec l'éducation et l'alphabétisation. Mais il faut attendre la création, au Burkina Faso, de communes de plein exercice pour voir la ville de Belfort s'engager dans un vrai processus de jumelage bilatéral. Cette démarche se traduit par la signature, en 2007, d'une charte entre les deux communes rurales de Tanghin-Dassouri et Komki-Ipala et la ville et Communauté d'Agglomération de Belfort ([docs 1 et 2](#)).

La ville de Belfort porte l'essentiel de son effort en direction des structures éducatives. Quant à la Communauté d'agglomération, associée aux syndicats des eaux de Giromagny et de Rougemont-le-Château, elle apporte son aide technique pour un meilleur accès à l'eau potable.

Avec l'appui financier du ministère des Affaires étrangères et de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée des travaux sont entrepris à partir de 2007 en vue de réhabiliter des forages ensablés ou mal entretenus (47 à Tanghin-Dassouri et 22 à Komki-Ipala). De nouveaux points de distributions, les plus récents équipés de compteurs, sont ainsi mis en place ([doc 3 et 4](#)).

Mais l'aide fournie par la CAB ne se limite pas à une simple intervention technique et matérielle sur les puits; elle accompagne désormais les communes burkinabè, qui se sont vues confier la gestion de forages et de puits.

Dans ce contexte de décentralisation, différentes structures intercommunales voient le jour au Burkina Faso, encadrées par des responsables élus et des techniciens ; elles vont progressivement mettre en place une tarification pour la distribution de l'eau. Cette tarification, en place depuis février 2011, permettra aux communes d'autofinancer le service de l'eau potable.

Cette mise en place d'un service communal de distribution de l'eau a été accompagnée par des techniciens des services des eaux de la CAB et des syndicats de Rougemont et de Giromagny, qui se sont rendus sur place pour appuyer leurs collègues burkinabè. Les services des eaux du Territoire ont également accueilli les élus et techniciens de Tanghin-Dassouri et Komki-Ipala dans le cadre de formations sur le terrain ([doc 5](#)).

La population locale n'est pas oubliée et un effort particulier de pédagogie est engagé au Burkina par le biais du théâtre



DOC 1 - SIGNATURE DU JUMELAGE ENTRE LA VILLE ET COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE BELFORT ET LES COMMUNES RURALES DE KOMKI-IPALA ET TANGHIN-DASSOURI

Charte de Jumelage et de Coopération

Entre la Ville de Belfort, la Communauté de l'Agglomération Belfortaine, la Commune de Tanghin-Dassouri et la Commune de Komki-Ipala

Consénties de l'importance historique des relations de partenage, de leur caractère déterminant pour leur contribution au développement local par un échange d'expériences dans les domaines institutionnels, éducatifs, Accompagnement, formation et recherche, et d'espaces qui a puise prépondérance :

• S'inspirant d'une coopération basée sur la réciprocité qui a puise prépondérance :
• le développement des pays du Sud et plus précisément d'Afrique,
• en accompagnement à la mise en place d'actions publiques et privées,
• entre meilleures connaissances mutuelles sur les populations des deux pays

Dans le respect des législations respectives, des compétences et des responsabilités de chaque collectivité,

LES PARTIES CONVIENNENT DES DISPOSITIONS SUIVANTES :

Article 1. – Objet

La présente charte a pour objet de renforcer les liens d'amitié entre la Ville de Belfort et la Commune rurale de Tanghin-Dassouri en continuant d'entretenir un engagement réciproque de jumelage-coopération entre les deux cités.

Assci, elle a pour objectif de créer un cadre favorable au développement d'actions de coopération dans les domaines de l'eau et de l'environnement, en utilisant des ressources de "soi-même" et de partenariats entre la Communauté d'Agglomération Belfortaine et les Communes voisines de Tanghin-Dassouri et de Komki-Ipala.

Article 2. – Objectifs

Les objectifs du partenariat consistent notamment :

- à promouvoir l'accès au secteur communal de l'eau et d'assainissement Internet "Baay Zaka" de Belfort se situant sur le territoire de la Commune de Tanghin-Dassouri.
- à améliorer les capacités des services municipaux de la Commune de Tanghin-Dassouri notamment celles de l'Eau-Civile par l'organisation de missions d'expertise et de formation.
- à accompagner la décentralisation, la mise en œuvre et la gestion d'une politique publique locale l'accès à l'eau potable à Tanghin-Dassouri et à Komki-Ipala impliquant l'apport d'expertise de la Communauté d'Agglomération Belfortaine, ainsi que des autorités et établissements locaux volontaires et compétents dans ce domaine.

Article 3. – Dispositions et modalités financières

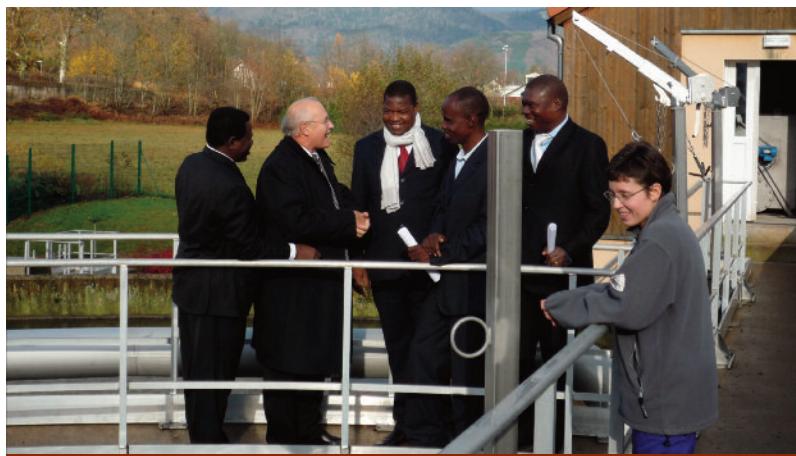
Les dispositions des protocoles opérationnels établis en commun et les engagements respectifs des parties soient énumérés dans les annexes.

La répartition des coûts contributifs aux actions, sera négociée de façon concertée et sera l'objet de recherches de cofinancement.

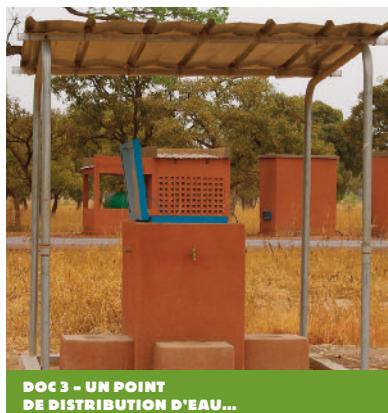
Un plan de financement sera élaboré sur les questions de l'eau potable et présenté en cours de la présente charte entre les deux parties.

Édit à Belfort, le vendredi 29 juin 2007

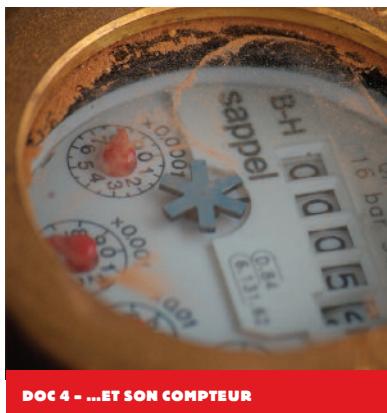
DOC 2 - LA CHARTE DE JUMELAGE



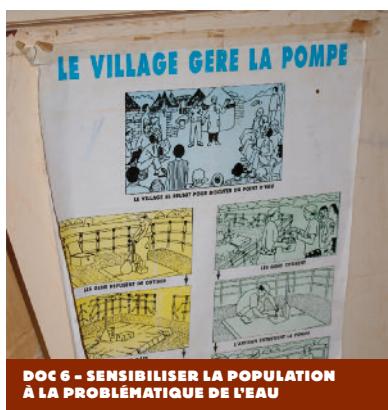
DOC 5 – VISITE DE BURKINABÈ À LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX DE GIROMAGNY



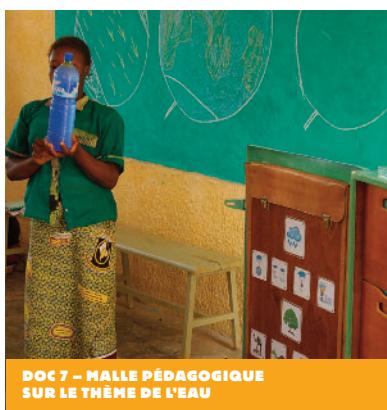
DOC 3 – UN POINT
DE DISTRIBUTION D'EAU...



DOC 4 – ...ET SON COMPTEUR



DOC 6 – SENSIBILISER LA POPULATION
À LA PROBLÉMATIQUE DE L'EAU



DOC 7 – MALLE PÉDAGOGIQUE
SUR LE THÈME DE L'EAU

forum, dans le but d'impliquer les habitants et de les sensibiliser à de nouvelles pratiques autour de l'accès à l'eau (*doc 6*). Une malle pédagogique consacrée au thème de l'eau a également été conçue et mise à la disposition des écoles, afin de faire prendre conscience, au travers d'une pédagogie visuelle et concrète, des enjeux environnementaux et sanitaires liés aux captages d'eau (*doc 7*).

Les résultats ont permis aux populations locales de prendre conscience de la nécessité de payer l'eau, de mieux l'utiliser et de protéger les captages. Une vraie démocratie locale autour de l'usage de l'eau se met progressivement en place.

Le prochain défi concerne l'assainissement, les projets à venir sur cette thématique s'orientent vers la création de toilettes sèches dans les lieux de vie et de rencontre des villages. ●

DE NOUVELLES ACTIONS, LA RÉCIPROCIDÉ EN MARCHE: MARAÎCHAGE ET TOURISME

Après l'expérience du Programme de développement local de la fin des années quatre-vingt-dix, la politique générale d'aide au Burkina Faso s'oriente vers une mutualisation des moyens et des actions, au niveau de la région Franche-Comté, et sur la base de contrats triennaux.

En Franche-Comté, c'est autour de la structure du Centre de ressources pour la coopération décentralisée (CERCOOP) que s'organise cette nouvelle phase des relations avec le Burkina Faso (*doc 1*).

Quatre axes prioritaires d'actions sont retenus : agriculture et alimentation, tourisme et patrimoine, eau et assainissement, fracture numérique. Le Conseil général du Territoire de Belfort a choisi de faire porter ses efforts récents principalement sur le maraîchage et le tourisme.

Le maraîchage à Komki Ipala

L'agriculture occupe près de 78 % de la population de la commune, sur des terres relativement pauvres, dans le cadre de pratiques agricoles peu novatrices et peu productives. Le projet d'entraide cherche à développer de nouvelles pratiques agricoles telles l'utilisation d'engrais naturel ou l'arrosage par goutte à goutte (*doc 2*) et à réduire la dépendance des agriculteurs ruraux vis-à-vis des commerçants de Ouagadougou. Grâce à la création d'une banque de céréales, les agriculteurs peuvent désormais acheter à prix coûtant les grains en période de soudure (*doc 3*). La population locale est étroitement impliquée dans le processus, en choisissant ses priorités d'action, en apportant son aide matérielle et en finançant une partie des projets.

Afin de mobiliser les énergies, le projet s'appuie sur l'ému-lation entre agriculteurs : ainsi, une dizaine de producteurs ont-ils été sélectionnés, ont reçu des semences, des engrains organiques et du matériel agricole (charrois, système d'irrigation par gouttes à gouttes). Au travers de l'exemple et de la réussite de ces agriculteurs modèles, les producteurs locaux sont incités à modifier leurs pratiques, à accroître leur rendement et entrer, ainsi, dans un cercle vertueux (*doc 4*).

Le tourisme à Tanghin-Dassouri

Sur le territoire de la commune rurale de Tanghin-Dassouri, existe à Bazoulé une mare où vivent une centaine de crocodiles considérés comme sacrés (*doc 5*). Ce site fait l'objet depuis le milieu des années 1990 d'un projet de développement touristique appuyé par le comité de jumelage du Territoire de Belfort et le Conseil général. Une nouvelle ori-



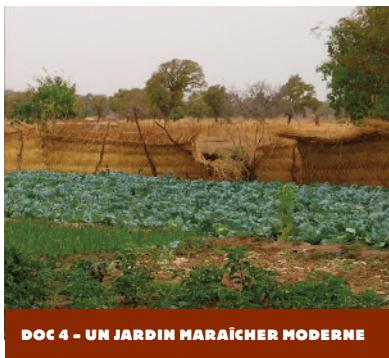
DOC 1 - FINANCEMENT CROISÉ DE PARTENAIRES FRANC-COMTOIS POUR UN PROJET DE MARAÎCHAGE



DOC 2 - INSTALLATION D'IRRIGATION AU GOUTTE À GOUTTE



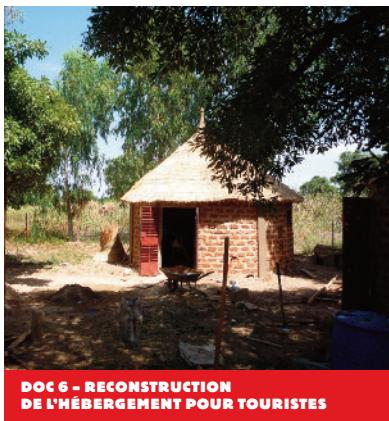
DOC 3 - LA BANQUE AUX CÉRÉALES DE KOMKI-IPALA



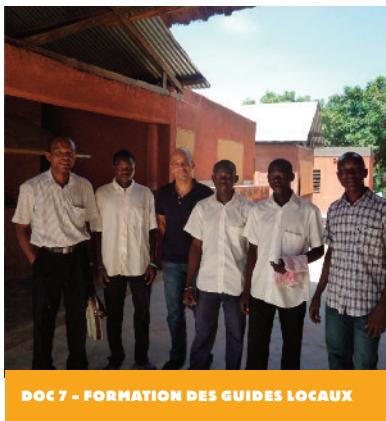
DOC 4 - UN JARDIN MARAÎCHER MODERNE



DOC 5 - LA MARE AUX CROCODILES



DOC 6 - RECONSTRUCTION DE L'HÉBERGEMENT POUR TOURISTES



DOC 7 - FORMATION DES GUIDE LOCAUX

tation est aujourd'hui prise vers un tourisme écoresponsable et solidaire. Ce projet ne comporte pas seulement des infrastructures touristiques : paillotes, (*doc 6*), musée du chef, campement communautaire, bar-restaurant, mais aussi des zones de maraîchage et d'agriculture destinées à fournir une alimentation locale aux touristes, ainsi que des activités artisanales en lien avec l'activité touristique.

L'implication de la population locale porte sur sa participation aux travaux de drainage et de plantation autour de la mare.

Un effort particulier porte sur la formation hôtelière, afin de professionnaliser les employés du complexe touristique (*doc 7*) et permettre la gestion du site sur un mode autonome, ainsi que sur la formation artisanale. ●

LES ACTEURS DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Louis Lacaille, un militant fondateur

Syndicaliste à Belfort dans un temps où l'Alsthom employait plus de 6 000 salariés, tourné vers la défense de la dignité humaine, Louis Lacaille ([docs 1 et 2](#)) est à l'origine du jumelage entre le Territoire de Belfort et la province de Dassouri.

Louis Lacaille ou La simple Dignité de l'Homme libre

Fragments



DOC 2 - COUVERTURE DU LIVRE « LOUIS LACAILLE OU LA SIMPLE DIGNITÉ DE L'HOMME LIBRE »

jumelage très actif et noue de multiples liens d'amitié et de solidarité entre les associations, les écoles, les villes et les villages du Territoire de Belfort et autour de Dassouri.

Disparu le 23 mars 2001 à Belfort, le fondateur du jumelage reste dans les mémoires un militant convaincu, courageux et infatigable, généreux et sensible. À Dassouri, il est devenu au gré de ses visites annuelles « Papa Lacaille » ([doc 3](#)). De cet engagement de quinze ans témoignent au Burkina Faso deux institutions symboliques : le lycée Lacaille à Tanghin Dassouri et, depuis 2003, la bibliothèque Louis Lacaille.

Pierre Michaillard, le franco-burkinabè

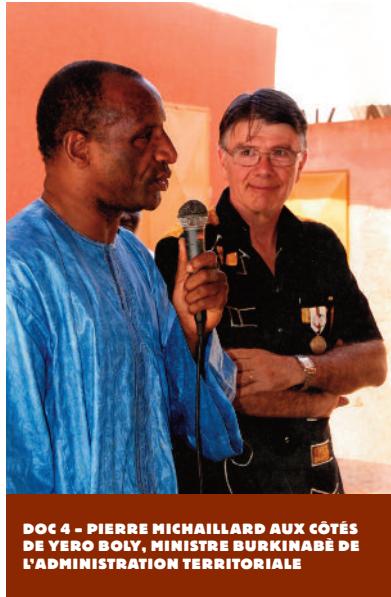
Pierre Michaillard a découvert l'Afrique au début des années soixante-dix et ne tarde pas à s'impliquer dans la coopération avec le Burkina Faso au travers de l'association Vétérinaires sans frontières, ONG qu'il préside dans les années



DOC 1 - PORTRAIT DE LOUIS LACAILLE
(LE JOURNAL DU TERRITOIRE DE BELFORT - FÉVRIER 1986)



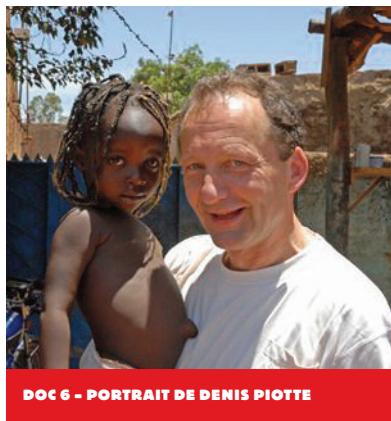
DOC 3 - ACCUEIL DE LOUIS LACAILLE PAR DES ENFANTS BURKINABÈ



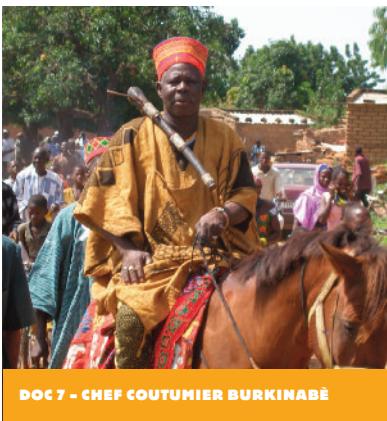
DOC 4 - PIERRE MICHAILLARD AUX CÔTÉS DE YERO BOLY, MINISTRE BURKINABÈ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE



DOC 5 - PIERRE MICHAILLARD REMETTANT DES ÉCHARPES AUX MEMBRES NOUVELLEMENT ÉLUS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA RÉGION DU CENTRE (2002)



DOC 6 - PORTRAIT DE DENIS PIOTTE



DOC 7 - CHEF COUTUMIER BURKINABÈ

quatre-vingt-dix. Il succède à Louis Lacaille à la présidence du comité de jumelage en 1995 ([doc 4](#)).

Installé à Ouagadougou depuis 1998, conseiller technique au ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation de 1999 à 2004, Pierre Michaillard devient le relais incontournable du jumelage au Burkina-Faso et le garant d'un suivi cohérent des actions ([doc 5](#)). À travers cet engagement, Pierre Michaillard devient un fervent militant de la décentralisation et de la mise en place de communes rurales au Burkina Faso. Il inscrit son action dans une perspective de co-développement, qui vise à associer plus étroitement les partenaires burkinabè aux projets les concernant. Il est retraité depuis 2011, mais continue de se rendre très régulièrement au Burkina-Faso où il s'occupe d'éducation informelle, de la lutte contre la fracture numérique et de projets artistiques en réseaux.

Denis Piotte : le « marieur » de communes

Lorsque Denis Piotte ([doc 6](#)) prend la succession de Pierre Michaillard en 1998, il a déjà engagé une grande campagne de sensibilisation aux problématiques de développement et à la pauvreté, auprès des scolaires et des municipalités. On le voit ainsi sillonnner les conseils municipaux de nombreuses communes du département, pour les encourager à rejoindre le Comité de jumelage. Objectif de ces démarches : trouver un jumelage à chacune des 43 communes des zones de Tanghin-Dassouri et Komki-Ipala. Médecin, Denis Piotte a également porté son attention sur les problèmes de santé et accompagné les projets de nombreux étudiants du Territoire de Belfort en matière de prévention et de santé.

Et côté burkinabè ?

La coopération n'aurait pas de sens sans réciprocité. Les partenaires burkinabè ont été engagés en permanence dans la recherche d'un co-développement.

Depuis le démarrage effectif de la décentralisation en milieu rural, les équipes municipales (autour des maires de Tanghin Dassouri, Adama Zongo, et de Komki Ipala, Jacqueline Ilboudo) ont pris une part active aux projets de développement. La population des villages est impliquée au sein des organisations de la société civile que sont les associations (jeunes, femmes), les groupements (éleveurs, maraîchers) et les coopératives. Enfin, les projets ne pourraient pas se monter sans l'appui des instances traditionnelles, qui jouent un rôle de régulation sociétale important. Le chef de Bazoulé est par exemple le premier à soutenir le projet touristique et de protection du patrimoine et des terres cultivables développé autour du village ([doc 7](#)). ●

Catalogue de l'exposition :

« *Territoire de Belfort – Burkina Faso,
De l'aide humanitaire à la coopération décentralisée :
30 ans d'aventure humaine* »

organisée par le Conseil général du Territoire de Belfort,
Archives départementales du Territoire de Belfort,
avec le partenariat de la Ville de Belfort,
réalisée sous la direction de Joseph Schmauch.

Recherches documentaires et textes :

Joseph Schmauch
Jean-Christophe Tamborini

Acteurs et témoins de la coopération avec le Burkina Faso :
Yves Ackermann, Mélanie Bugnon, Aurélie de Jésus,
Philippe Péquignot (Conseil général du Territoire de Belfort),
Amel Djaffar (Ville de Belfort), Pierre Michaillard,
Denis Piotte (Comité de jumelage Belfort – Burkina),
Jacques Marchal (Secours populaire).

Remerciements pour les prêts :

Collège Goscinny à Valdoie
Comité de jumelage / Association Solidarité Burkina
Michel Berné

Travaux de numérisation :

Olivier Billot

Conception du catalogue :
Direction de la communication
du Conseil général du Territoire de Belfort

Impression :
EstImprim

Achevé d'imprimer en avril 2013
ISBN 2 – 86 090 – 011 – x

**TERRITOIRE DE BELFORT/
BURKINA FASO :
DE L'AIDE HUMANITAIRE
À LA COOPÉRATION
DÉCENTRALISÉE :
30 ANS
D'AVVENTURE HUMAINE**

Archives départementales
du Territoire de Belfort

4, rue de l'Ancien-Théâtre
90 000 Belfort
Tél. 03 84 90 92 00

Retrouvez les archives en ligne
sur www.cg90.fr

*partageons
nos passions
dans le
Territoire*

